

Le parrainage ouvre la route de l'emploi

MISSION LOCALE

Même dans un contexte difficile, le parrainage a ouvert la voie de l'emploi à des jeunes

MARIE-LAURE GOBIN

ml.gobin@sudouest.com

Si, depuis treize ans, la Mission locale de Haute-Saintonge est engagée dans une action de parrainage (1) pour les jeunes qu'elle accompagne dans leurs parcours d'insertion, ce n'est pas un hasard. C'est parce que ça fonctionne.

Jean-Michel Rapiteau, président de la Maison de l'emploi, tout comme Françoise Neeser, la directrice de la Mission locale, l'ont rappelé mardi soir lors du bilan du parrainage 2009 : « En 1997, nous avons commencé avec 20 parrains, et donc 20 jeunes. Aujourd'hui, ils sont 70 parrains référencés en Haute-Saintonge parmi des chefs d'entreprises, des cadres, des collectivités locales, des associations et quelques retraités dynamiques (2) et donc, en regard, 70 jeunes qui ont besoin d'un coup de pouce. »

Les rassembler en binômes (un jeune, un parrain) suite à un speed-dating de 6 minutes, c'est permettre un accompagnement qui prend pied dans la vraie vie des entreprises, dans la réalité de leur quotidien et de leurs besoins. C'est aussi permettre l'activation de réseaux qui facilitent les mises en relation, voire l'ouverture de portes pour un emploi, quel que soit sa durée. C'est ce que l'on appelle le parrainage.

De beaux exemples

Julie, Pierre, Élodie, Clément et Alexandra ont tous témoigné de la force et du soutien précieux que leur a apporté ce soutien privilégié. Clément a été engagé, en décembre, au bureau d'études de la SARL Metalit à Mirambeau ; Élodie a décroché un CDD au lycée agricole Le Renaudin sur un poste de secré-



Devant quelques-uns des filleuls et l'ensemble des parrains, Françoise Neeser, Jacques Galliani et Jean-Michel Rapiteau ont dressé le bilan du parrainage 2009, mardi soir, aux Antilles. PHOTO M.-L. G.

tarat et elle va rejoindre sa région parisienne d'origine pour intégrer un poste dans une mairie ; Julie bénéficie d'un contrat initiative emploi au garage Corbi, en tant qu'adjointe au responsable magasin ; Pierre travaille aujourd'hui dans une entreprise bordelaise de levage qui a tissé sa toile au plan national ; Alexandra, titulaire d'un bac Set qui souhaitait juste trouver du boulot, a trouvé sa voie dans le métier d'ambulancière et est en route pour son diplôme d'État. Et elle en est sûre, elle va enfin pouvoir travailler.

La force du groupe

Pour suivre ces jeunes au plus près dans le cadre de leurs compétences ou de leur réorientation parfois, la Mission locale a recours à un cabinet de conseil en management des ressources humaines. Pour Cogni-

tif 17, Jacques Galliani rappelle que « les jeunes suivent un stage dès le départ, pendant 5 semaines, pour apprendre les techniques de recherche d'emploi, savoir comment se présenter, prendre la mesure du monde économique d'aujourd'hui. Le parrainage joue ensuite à la fois sur l'individualisation des contacts et sur la force du groupe des parrains et des institutions comme la Mission locale, la Maison de l'emploi, le Pôle emploi ».

(1) Avec le soutien de l'Europe, de l'État, de la Région, du Département et de la Communauté de communes de Haute-Saintonge.

(2) 65 % de parrains sont issus des entreprises privées, 24 % des collectivités et des associations, 11 % sont des retraités très actifs.

QUELQUES CHIFFRES

EN 2009. Sur les 69 jeunes parrainés, 7 ont abandonné en cours de route. 62 sont donc allés au bout de leurs parcours (34 filles et 28 garçons). **LEUR NIVEAU INITIAL.** 4 étaient de niveau collège ; 34 titulaires d'un CAP, d'un BEP ou d'un bac pro ; 19, de niveau bac ou bac+2 ; 5 de niveau bac+3 ou bac+4.

LES PLACEMENTS. Ils prennent en compte les contrats au-delà de 6 mois. Sur les 62 jeunes qui sont allés au bout de leur parcours de parrainage, 59 % sont entrés sur la voie de l'emploi : 15 sur des CDI ou CDD de plus de 6 mois ; 10 en contrats de professionnalisation ; 11 en contrats aidés. Pour mémoire, en 2007, on était à 69 % de placement et, en 2008, à 57 %.